128853 - Des douleurs qui précèdent le cycle menstruel face au jeûne

question

Je suis une fille de vingt ans. Des douleurs accompagnant mon cycle menstruel m'affectent en Ramadan avant la prière du dhouhr au point qu'il me devient impossible de reste debout pour prier. Même si je me mets assise, je ne peux pas prier. Les règles n'apparaissent effectivement que cinq minutes avant l'appel à la prière du maghreb. Pourtant j'observe le jeûne tout au long de la journée. Devrais-je rattraper le jeûne de la journée ou faut il le considérer comme valable?

la réponse favorite

Louange à Allah.

Louanges à Allah

Si le sang apparaît avant le coucher du soleil, considérez que votre jeûne est terminé et que vous devrez rattraper le jeûne du jour en question. Quant aux douleurs qui précèdent cela , elles n'affectent pas le jeûne. Si les douleurs se poursuivaient jusqu'au coucher du soleil sans apparition du sang, votre jeûne est valable. Si le sang apparaît , même cinq minutes avant le coucher du soleil, votre jeûne du jour est caduc et vous devrez le rattraper. Voilà le jugement de la charia, à notre connaissance. S'agissant des douleurs , elles devraient avoir un remède que vous pourriez chercher auprès des médecins. Peut être trouveriez vous auprès d'eux le moyen de vous débarrasser des douleurs que vous ressentez.» Son éminence cheikh Abdoul Aziz ibn Baz (Puisse Allah lui accorder sa miséricorde)